

Montréal, le 12 février 2016

Par dépôt électronique (SDÉ) et par courrier électronique

Destinataires : Gaz Métro et les intervenants dans les dossiers tarifaires 2014 et 2015 de Gaz Métro (R-3837-2013 et R-3879-2014)

Objet : Demande d'examen du rapport annuel de Gaz Métro pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2015
Dossier de la Régie : R-3951-2015

Chères consœurs, chers confrères,

Le 18 novembre 2015, Gaz Métro déposait une demande à la Régie de l'énergie (la Régie) afin de lui accorder un délai supplémentaire pour la production de son rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2015 (Rapport annuel 2015) au plus tard le 29 janvier 2016.

Le 4 décembre 2015, la Régie accueillait la demande de délai supplémentaire et autorisait Gaz Métro à produire son Rapport annuel 2015 au plus tard le 29 janvier 2016.

Le 29 janvier 2016, Gaz Métro déposait auprès de la Régie une demande d'examen de son Rapport annuel 2015.

Le 10 février 2016, le Distributeur présentait son Rapport annuel 2015 au personnel de la Régie et aux intervenants reconnus dans les dossiers tarifaires 2014 et 2015 de Gaz Métro.

La Régie entend procéder à l'examen de cette demande par voie de consultation. Les intervenants reconnus aux dossiers tarifaires 2014 et 2015 de Gaz Métro (R-3837-2013 et R-3879-2014) qui désirent intervenir au présent dossier ont jusqu'au **19 février 2016 à 12 h** pour déposer une demande à cet effet auprès de la Régie. Les personnes intéressées qui prévoient présenter à la Régie une demande de paiement de frais devront déposer un budget de participation.

Veillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml